



accès a une parcelle constructible en commercial

Par **philip domi**, le **09/04/2013** à **12:03**

Je suis propriétaire d'une parcelle à l'entrée de la ville de Sarlat qui est classée zone U Y lors du dernier PLU local. Désireux de bâtir 2 bâtiments commerciaux d'une surface d'environ 2000 m/carré , j'ai demandé un C.U. . Ce dernier est revenu positif il y a quelques mois. Mais ,invoquant des raisons de sécurité routière,la direction des routes du conseil général impose que l'accès à ma parcelle s'effectue par le parking d'un marchand de meubles qui jouxte mes terrains. Ce commerçant qui connaît cette situation refuse cette servitude et me propose d'acheter ma parcelle à un prix minoré en raison du passage imposé sur son parking.

Je me sens donc otage du voisin ! Je précise que j'ai déjà un chemin porté sur les plans cadastraux. Ce chemin dessert 2 maisons d'habitation situées derriere ma parcelle "commerciale". Je suis propriétaire de l'une des 2 maisons. Ce chemin traverse ma parcelle en bord de route et il m'appartient. J'ai demandé aux gens du conseil général de pouvoir l'utiliser pour desservir les futurs bâtiments commerciaux. Il m'a été repondu que pour des raisons de sécurité cela n'était pas possible bien qu'à cet endroit là la vitesse est limitée à 70 km/h. Je suis donc dans une impasse et je me demande comment faire pour aller chez moi par chez moi.

Je vous remercie par anticipation pour une réponse éclairée.

Philip Dominique